

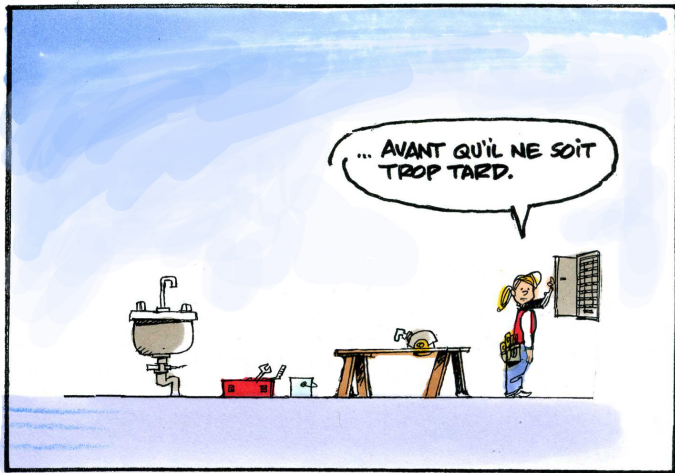
# LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS DU SECTEUR PUBLIC ...



DES MÉTIERS QUI DOIVENT ÊTRE RECONNUS ...



... AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.



BOFIS 2015

## Ouvriers spécialisés : les travaux progressent

Pour la première fois depuis que nous avons entrepris des travaux sur l'attraction et la rétention des ouvriers spécialisés, le Conseil du trésor a enfin montré une certaine ouverture à y apporter des solutions de nature financière. Il s'agit d'un signal important en vue d'un règlement. Malgré ce progrès encourageant, il demeure essentiel de poursuivre la mobilisation, car nous sommes encore loin d'une entente.

Les travaux techniques exploratoires se poursuivent donc au sein d'un comité de travail réunissant toutes les organisations syndicales qui représentent les ouvrières et

ouvriers spécialisés du secteur public ainsi que le Conseil du trésor.

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) participent à ces travaux. Nous échangeons actuellement sur les titres d'emploi nécessitant des mesures d'attraction et de rétention particulières. Rappelons qu'en déposant ses revendications au gouvernement, le Front commun réclamait une accélération des discussions concernant une lettre d'entente conclue lors de la précédente ronde de négociations.

Il est très important de maintenir notre mobilisation, notamment en continuant de porter le chandail noir et en sensibilisant nos collègues, parents et ami-es sur la situation. La mobilisation demeure essentielle pour réaliser des gains !

Visitez le site [www.entrenosmains.org](http://www.entrenosmains.org) pour consulter toute la documentation dans le dossier. Vous y trouverez également une vidéo produite en intersyndicale que nous vous invitons à diffuser largement.

